



Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 6 AVRIL 2017 – 14h-16h30

SIEGE SOCIAL DU COMIFER - IMMEUBLE LE DIAMANT A,
14 RUE DE LA REPUBLIQUE 92800 PUTEAUX - SALLE A

Ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 18 janvier 2017
3. Accueil des administrateurs élus et élection du bureau 2017-2018
4. Convention COMIFER-Ministère de l'agriculture en cours, projets
5. Rencontres COMIFER-GEMAS 2017
6. Calendrier des réunions du Conseil d'Administration en 2016-2017
7. Questions diverses

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

L'ordre du jour est approuvé, avec les propositions suivantes de points divers :

- Rénovation du glossaire de la fertilisation N-P-K
- La nouvelle page d'accueil du site Internet

2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 18 janvier 2017

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé sans ajout ni commentaire, sous réserve d'une relecture, sous huitaine, par le MAAF (Mathieu Durthe demandera à Valérie Maquère de faire parvenir ses remarques par écrit dans le courant de la semaine prochaine).

3. Accueil des administrateurs élus et élection du bureau 2017-2018

La présidente souhaite la bienvenue aux 8 administrateurs élus ou réélus par l'Assemblée Générale dans la matinée. Il reste un administrateur à identifier en remplacement de Patricia Méricout de l'ANSES. Il serait bon de coopter rapidement un nouveau membre, au plus tard d'ici un an, auprès de l'IRSTEA, VetAgroSup ou d'une autre école.

Les 8 administrateurs concernés sont :

- Stéphanie Marthon-Gasquet (MAAF/DGAL) et Annie Duparque (AgroTransfert Ressources et Territoires) pour le premier collège ;
- Marie-Agnès Bourdain (AUREA), François Servain (GEMAS), Rémy Duval (ITB) pour le second collège ;
- Philippe Eveillard (UNIFA), Alain Canard (SOUFFLET), Nicolas Marquet (UPJ) pour le troisième collège.

On procède à l'élection du bureau. Christine Le Souder, qui occupe le poste de Présidente depuis 3 ans, n'ira pas au-delà des 4 ans et proposera de poursuivre le principe d'une présidence tournante entre les collèges. Quant aux vice-présidents, au trésorier et à la secrétaire générale, ils veulent bien conserver leur poste pour une année supplémentaire, mais seraient favorables à passer la main à d'autres volontaires, notamment pour Marc Lambert qui occupe 2 postes.

On est toujours dans l'attente d'une clarification de la position d'InVivo quant à sa participation à la dotation du 2^{ème} collège. Il pourrait avoir davantage sa place en tant que membre associé. Il conviendra de relancer Cédric Le Guillou.

➔ **Le bureau est réélu pour un an, à l'identique par rapport à l'année précédente, comme suit :**

Présidente	Christine Le Souder
Président d'honneur	Jean-Claude Ignazi
Président d'honneur	Philippe Eveillard
Vice-Président	Pascal Denoroy
Vice-Président	Rémy Duval
Vice-Président	Marc Lambert
Trésorier	Marc Lambert
Secrétaire	Mathilde Heurtaux

4. Convention COMIFER-Ministère de l'Agriculture en cours, projets

Désormais les conventions sont annuelles. La convention actuelle se superposait avec la précédente. Le taux de financement est de 75 %, donc on doit justifier de dépenses 1,33 fois supérieures à la subvention perçue. Un échange d'information avec les services du Ministère doit être réalisé afin d'améliorer la prise en compte des dépenses (peut-on comptabiliser le temps investi par les membres, par exemple dans les travaux des groupes de travail, et par la présidente, etc. ?)

La convention 2017-2018 portera notamment sur :

- la poursuite de l'appui national à la mise en œuvre de la Directive Nitrates, co-piloté avec le RMT Fertilisation et Environnement,
- la poursuite de l'étude sur l'incertitude de la dose calculée par la méthode du Bilan Prévisionnel (un seconde phase, avec éventuellement le lancement d'une thèse),
- la poursuite de l'étude de parangonnage sur les modes de raisonnement N et PK dans les pays voisins,
- la participation du MAAF aux actions de communication, en particulier pour les Rencontres 2017.

Le contentieux avec la Commission européenne étant réglé, les ministères souhaitent redéfinir le fonctionnement avec les partenaires, sur la base d'un programme de travail partagé et d'une comitologie renouvelée. Un nouveau « **Comité plénier Nitrate** », co-animé par le MAAF et le MEEM, regrouperait les organisations professionnelles, associations de protection de l'environnement, les ITA, les Chambres d'agriculture, ONG, syndicats, les administrations régionales et départementales,

etc. et constituerait un espace d'échanges. Le MAAF prévoit de mettre en place, en plus, un « **Comité scientifique et technique** » pour appuyer les travaux du comité plénier par ses avis et expertises : composition, attribution et modalités de fonctionnement sont en cours de réflexion.

Ces réflexions incluent les attentes du MAAF vis-à-vis des Instituts de recherche, des ITA et du COMIFER ; le comité scientifique et technique a vocation à émettre des avis et des analyses ponctuelles mais les travaux de fond resteront conduits par les structures en place : on sera amené à revoir le contenu de la convention, éventuellement sur des travaux qui s'étaleront sur plusieurs années. Une proposition de rencontre sera faite avant l'été mais portera sur la convention 2018-2019 plutôt que sur la convention 2017-2018. On pourrait envisager une convention-cadre pluriannuelle avec des conventions d'application annuelles.

Il faut montrer à la Commission Européenne qu'on est proactif et qu'on a mis en place des structures capables d'apporter des réponses aux questions qui se posent pour la mise en œuvre des Programmes d'Actions Nitrates, notamment en terme de validité des référentiels techniques sur lesquels ces programmes s'appuient et d'évaluation des dispositifs. Suite à l'échec relatif du Comité NPC, on ne veut pas non plus recréer le CORPEN, mais on a besoin d'une structure qui puisse émettre des avis indépendants. Ses sujets de préoccupation seront plus larges que les questions de nitrate et incluront toutes les thématiques liées à la fertilisation (y compris les autres éléments que l'azote, les pertes gazeuses, la gestion des PRO et leur recyclage, etc.).

Le MAAF confirme que l'évaluation de l'incertitude du calcul de dose N fait partie des priorités et pourra être incluse dans la convention, sous réserve des moyens organisationnels qui seront mobilisés pour ce faire et du coût de l'action.

Le MAAF étudiera l'opportunité et la légalité de mentionner la construction du Label COMIFER dans la convention.

La MAAF informe le COMIFER qu'un prochain arrêté reverra la composition des GREN dans les nouvelles régions qui ont fusionné. Les GREN seront redéfinis et pourront revoir, ou pas, leurs arrêtés référentiels régionaux. Ce sera l'occasion de relancer la dynamique des travaux sur les cas-types.

Pour l'étude des outils de calcul de dose, les cas-types ne devraient pas changer, mais la méthode de calcul est susceptible de changer. La question demeure de savoir si on demande aux GREN ou au COMIFER de faire les calculs.

Laetitia Leconte remettra à Mathieu Dourthe toutes les annexes au rapport relatif à la convention 2016-2017 sous format numérique.

5. Rencontres COMIFER-GEMAS 2017 avec la participation de l'AFES

Les 13^{èmes} Rencontres COMIFER-GEMAS seront organisées les 8 et 9 novembre à Nantes, au Centre des Congrès de La Cité, avec le partenariat de l'AFES.

L'appel à communications, lancé en septembre 2016, a été clôturé fin décembre 2016 avec 68 propositions de communications reçues.

La première réunion du comité d'organisation, qui s'est tenue le 17 janvier 2017, a permis de valider 17 communications orales et 45 posters. Lors de l'établissement du préprogramme en janvier, il restait 6 propositions dont le statut restait incertain (communication orale ou poster).

Pour l'établissement du programme, 5 grands thèmes ont été retenus, dans lesquels se répartissent 22 communications orales :

- « ANALYSE » : Méthodes de prélèvement, de traitement et d'analyse de laboratoire
- « N-OAD » : Outils d'aide à la décision et au pilotage de la fertilisation azotée
- « ORGA » : Fertilisation organique, produits de recyclage et amendements organiques
- « Spatialisation » : Synthèse de travaux à une échelle au-delà de la parcelle
- « SYST » : Systèmes de culture, gestion de la fertilité à l'échelle de la production

Les Rencontres ont un sponsor officiel (TERRENA) et potentiellement aussi OCP Group. On proposera des stands à 15 à 20 exposants. Un partenariat presse a été initié avec le Groupe ATC (Circuits Cultures et Relations Cultures), Terre&Ecos (Référence-Appro, Référence-Environnement, Campagnes et Environnement) et La Lettre Yvoir.

Enfin, des dossiers de demande de subvention sont en cours d'élaboration en vue de les déposer à la Ville de Nantes et à la Région Pays-de-la-Loire.

Dans la deuxième version du programme, présentée aujourd'hui, 22 présentations sont prévues. Lorsque les sujets sont proches, on peut organiser une discussion commune pour gagner du temps. On propose de regrouper les sessions « Etudes régionales, spatialisation » et « innovations en systèmes de culture » dans la première après-midi, et les deux autres sessions sur le recyclage le matin.

Terrena a une demi-heure de temps de parole en fin de jour 1.

Le Conseil d'administration réfléchit sur l'identification de présidents de séance :

Mercredi matinée (recyclage)

ADEME : Fabienne Muller ?

Mercredi après-midi

Sylvain Pellerin (INRA) ?

François Laurent (Arvalis) ?

Jeudi matinée (analyses)

Dardenne (Université de Gembloux) ?

Jeudi matinée (OAD) et après-midi (OAD suite)

Jean-Marc Meynard (Inra) ?

Sylvie Recous (Inra) ?

→ Le Comité d'organisation des Rencontres se réunira téléphoniquement en mai pour arrêter cette liste avant finalisation du programme et lancement des inscriptions. Puis il se réunira physiquement avant la prochaine réunion du CA, fixée au 20 juin de 10h à 12h.

Enfin, sera-t-il nécessaire d'attribuer plusieurs prix aux posters (1^{er} prix, 2^{ème} prix, 3^{ème} prix) ? A priori, on a au moins le prix du meilleur poster ; il ne sera pas indispensable d'avoir plusieurs prix, la priorité est de trouver des sponsors.

6. Calendrier des réunions du Conseil d'Administration en 2017-2018

Les prochaines réunions sont fixées aux

- Mardi 20 juin 2017 après-midi
- Mercredi 13 septembre 2017 matin
- Mardi 23 janvier 2018 matin
- Jeudi 5 avril 2018 après-midi, après l'AG

7. Questions diverses

Il est proposé de mettre à jour le Glossaire de la fertilisation raisonnée. Celui-ci concerne 124 termes : il faut mettre à jour les définitions et éventuellement ajouter de nouveaux termes. Pour partager ce document, il sera mis en ligne sur l'espace adhérent dans une nouvelle page intitulée « Glossaire ».

Enfin, on se réjouit de la mise à jour de la page d'accueil du site Internet, désormais dynamique et beaucoup plus attrayante, et le Conseil d'Administration remercie et félicite Laetitia Leconte et Sophie Droisier pour le travail accompli.

N. Heurtoux

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Heurtoux', written over a horizontal line that extends to the left and curves downwards to the right.